



Commission Régionale Féminine SAISON 2022 / 2023

PROCÈS-VERBAL N°5

Réunions restreintes des : mardi 20 septembre 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE FRANCE

Tour n°1

25054620 VERSAILLES FC 78 / CHOISY LE ROI AS du 17/09/2022

La Commission enregistre le forfait non avisé de CHOISY LE ROI AS (le courriel est arrivé hors délai).
VERSAILLES FC 78 est qualifié pour le prochain tour.

25054619 ARGENTEUIL RC / LOUVECIENNES AS du 17/09/2022

Lecture de la Feuille de Match, la Commission enregistre le forfait non avisé de LOUVECIENNES AS.
ARGENTEUIL RC est qualifié pour le prochain tour.

25054628 BLANC MESNIL SF 1 / ST PRIX ES 1 du 17/09/2022

Lecture de la Feuille de Match, la Commission enregistre le forfait non avisé de BLANC MESNIL SF.
ST PRIX ES est qualifié pour le prochain tour.

25055142 LINAS MONTLHERY ESA / CRETEIL US du 17/09/2022

Lecture de la Feuille de Match, la Commission enregistre le forfait non avisé de LINAS MONTLHERY ES.
CRETEIL US est qualifié pour le prochain tour.

25055147 VILLENEUVE AFC / COURONNES OFC du 17/09/2022

Lecture de la Feuille de Match, la Commission enregistre le forfait non avisé de COURONNES OFC.

VILLENEUVE AFC est qualifié pour le prochain tour.

25059132 ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT / VILLEPINTE FC du 17/09/2022

Lecture de la Feuille de Match, la Commission enregistre le forfait non avisé de VILLEPINTE FC.
ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT est qualifié pour le prochain tour.

25054630 PARIS ARC EN CIEL /SEVRAN FC du 17/09/2022

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le forfait non avisé de SEVRAN FC.

PARIS ARC EN CIEL qualifié pour le prochain tour.

25055148 VITRY ES / SOLITAIRES PARIS EST du 17/09/2022

Match non joué

La Commission,

Pris connaissance du courriel de VITRY ES, de la Feuille de Match et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le match ne s'est pas déroulé en raison du refus de certaines joueuses de SOLITAIRES PARIS EST de prendre part à la rencontre,

Considérant que l'équipe de SOLITAIRES PARIS EST ne disposait donc pas du nombre de joueuses suffisant pour débiter la rencontre,

Par ces motifs,

Enregistre le forfait de l'équipe de SOLITAIRES PARIS EST.

VITRY ES qualifié pour le prochain tour.

Tour n°2 – le samedi 1^{er} octobre 2022 :

Matches à jouer sur le terrain du club 1^{er} nommé.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tir au but a lieu.

Exempts :

- ✓ Clubs de D1 (3) et D2 (2) championnat de France.
- ✓ Clubs de R1 (8),
- ✓ 1 club par tirage au sort : MITRY MORY

Tirage au sort à consulter sur le site de la Ligue de Paris IdF de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=392797&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 3

Poule B

24566713 VERNEUIL SUR SEINE US 1 / RED STAR FC 1 du 08/10/2022

Après avoir pris connaissance de la demande de report de VERNEUIL SUR SEINE US (organisation d'un match de gala avec le Variété Club de France) et de l'arrêté de fermeture des installations, la Commission accorde le report et fixe le match le samedi 05/11/2022.

La Commission précise que le match peut être décalé au dimanche 09/10/2022 ou joué avant la date du 05/11/2022 avec l'accord des 2 clubs.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 3****Poule B****Courriel de STADE DE L'EST PAVILLONNAIS – 500382**

La Commission modifie le coup d'envoi des 4 rencontres ci-dessous à 17h30 :

24576219 STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / JA DRANCY 1 du 24/09/2022

24576248 STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / NOISY LE GRAND FC 1 du 15/10/2022

24576262 STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / VILLEPARISIS USM 1 du 19/11/2022

24576233 STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 / TREMBLAY FC 1 du 14/01/2023

Courriel de MITRY MORY - 548939

La Commission prend note du retrait de l'équipe avant parution des poules.

Courriel de MEAUX CS – 500831

La Commission prend note du forfait général de l'équipe après parution du calendrier.

Poule C**25131693 MANTOIS 78 FC 1 / VERNEUIL SUR SEINE US 1 du 08/10/2022**

Après avoir pris connaissance de la demande de report de VERNEUIL SUR SEINE US (organisation d'un match de gala avec le Variété Club de France), la Commission accorde le report et fixe le match le samedi 05/11/2022.

La Commission précise que le match peut être décalé au dimanche 09/10/2022 ou joué avant la date du 05/11/2022 avec l'accord des 2 clubs.

Poule E**25133540 COURONNES OFC 1 / PARIS EST SOLITAIRES 1 du 24/09/2022**

Demande de COURONNES OFC pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PARIS EST SOLITAIRES qui doit parvenir au plus tard le vendredi 23/09/2022 – 12h00.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 3****Poule A****25133790 RACING CF 1 / MONTMORENCY FC 1 du 24/09/2022**

Demande de MONTMORENCY FC pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RACING CF qui doit parvenir au plus tard le vendredi 23/09/2022 – 12h00.

Poule C**Courriel de FONTENAY SOUS BOIS US – 523873**

La Commission enregistre la modification du coup d'envoi pour toutes les rencontres à domicile : 17h00 (au lieu de 16h00).

Poule D**Courriel de RC JOINVILLE – 537053**

La Commission intègre l'équipe du RC JOINVILLE à la place de l'exempt